



Direction Départementale de la Protection des Populations  
19, boulevard Paixhans - CS 91631  
72016 LE MANS Cedex 2

L'ADASMA vous propose une  
**JOURNEE LIBRE A PARIS**  
**ET SOIREE AU THEATRE ANTOINE**  
Le samedi 3 octobre 2015

Départ du Mans à 7 h du parking de l'Université, boulevard Charles Nicolle au Mans (voir plan joint) pour une arrivée à Paris place de la Concorde vers 10 h.  
Petit déjeuner offert (viennoiserie et boisson).

**Quartier libre à la « capitale »**  
(1 ticket de métro offert par personne dans le car)

**Rendez-vous au théâtre Antoine à 20h30**  
14, boulevard de Strasbourg - Paris 10ème  
stations de métro : Strasbourg-Saint Denis  
ou Château-d'eau  
Lignes de Bus : 20/38/39/47

**Il est important de bien respecter cet horaire.**

Spectacle à 21h (durée environ 2h)  
Restauration personnelle avant le théâtre.  
Retour au Mans vers 1h30 - 2 h du matin.



14, BOULEVARD DE STRASBOURG 75010 PARIS - M° : STRASBOURG ST-DENIS

Responsabilité d'un désistement

en cas d'annulation par l'Adasma, l'activité est intégralement remboursée.  
en cas d'annulation par l'agent : si l'Adasma a pu revendre la place, le remboursement est intégral, dans un autre cas la prestation restera à la charge de l'agent.



Direction Départementale de la Protection des Populations  
19, boulevard Paixhans - CS 91631  
72016 LE MANS Cedex 2

## Journée libre à PARIS et soirée THEATRE (places de 1<sup>ère</sup> catégorie) le samedi 3 octobre 2015

Bulletin d'inscription « **agent MAAF et leurs ayants droit** » à retourner **avant le 19 septembre 2015** accompagné du règlement au représentant ADASMA (à titre indicatif tarif public transport + place de théâtre en 1<sup>ère</sup> catégorie = 85 €)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3 Ou Hors QF
PRIX	34 €	38,25 €	42,50 €
Ce prix ne comprend pas les visites libres payantes			

Veillez nous fournir vos avis d'imposition de 2014 (déclaration des revenus 2013) à remettre sous enveloppe à la correspondante ADASMA de votre site si vous souhaitez profiter des tarifs QF.

**Toutes les informations transmises au bureau de l'Adasma resteront confidentielles.**

FAMILLE :

SITE :

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL :

VOTRE TRANCHE DE QF :

NOM ET PRÉNOM DES PARTICIPANTS ADULTES :

-  
--

NOM ET PRÉNOM DES PARTICIPANTS ENFANTS :

-  
-

TOTAL A RÉGLER : \_\_\_\_\_ €

**NOM et Prénom, numéro de téléphone de la personne (de la famille ou d'un proche) à joindre en cas de souci le jour du voyage (obligatoire pour l'autocariste) :**

**Chèques vacances non acceptés – Chèques bancaires à l'ordre de l'ADASMA 72**

Responsabilité d'un désistement

en cas d'annulation par l'Adasma, l'activité est intégralement remboursée.

en cas d'annulation par l'agent : si l'Adasma a pu revendre la place, le remboursement est intégral, dans un autre cas, la prestation restera à la charge de l'agent.



Direction départementale de la Protection des Populations  
19 boulevard. Paixhans - CS 91631  
72016 LE MANS CEDEX 2

**Comment calculer le QF :**

<b>RFR : Revenu fiscal de référence</b> <b>N: Nombre de parts fiscales</b>	<b>QF = RFR : (N X 12)</b>
---	----------------------------

Les revenus des personnes vivant maritalement sont additionnés dès lors que la famille justifie d'une adresse commune.

Les personnes n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est à dire de diviser le revenu fiscal de référence par (1,25x12 soit 15).

**SORTIES PROPOSEES PAR L'ADASMA DANS L'ANNEE 2015**

Nous souhaitons vous proposer des tarifs attractifs pour les familles.  
Pour cela, nous avons besoin de votre QF et tranche associée Adasma.

Quotient familial (QF)	Tranche Adasma
de 0 à 600	1
de 601 à 1200	2
Supérieur à 1200	3

Les personnes n'appartenant pas au ministère de l'Agriculture ni à un organisme ayant passé une convention avec l'ADASMA ne bénéficient d'aucune subvention.



Direction Départementale de la Protection des Populations  
19, boulevard Paixhans - CS 91631  
72016 LE MANS Cedex 2

**Journée libre à PARIS et soirée THEATRE (places de 1<sup>ère</sup> catégorie)  
le samedi 3 octobre 2015**

**Ouverture aux personnes extérieures dans la limite des places disponibles :**  
**prix demandé par personne : 60 euros.**  
(à titre indicatif tarif public transport + place de théâtre de 1<sup>ère</sup> catégorie = 85 €)

**Les agents du MAAF sont prioritaires jusqu'au 18 septembre 2015 inclus.**

.....  
**Bulletin d'inscription « PERSONNES EXTERIEURES AU MAAF » à retourner accompagné du règlement (chèque uniquement) au représentant ADASMA**

Journée libre à PARIS et sortie THEATRE – 3/10/2015 – **PRIX : 60 € PAR PERSONNE**

FAMILLE : .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : .....X 60 € = ..... €

**A régler par chèque bancaire à l'ordre de l'ADASMA 72**

**NOM et Prénom, numéro de téléphone de la personne (de la famille ou d'un proche) à joindre en cas de souci le jour du voyage (obligatoire pour l'autocariste) :**

Responsabilité d'un désistement  
en cas d'annulation par l'Adasma, l'activité est intégralement remboursée.  
en cas d'annulation par l'agent : si l'Adasma a pu revendre la place ,le remboursement est intégral,  
dans un autre cas, la prestation restera à la charge de l'agent.